

CONVENTION de FORMATION YOGA INTEGRAL

16 mai 2025

ENTRE :**ECOLE DE FORMATION SATTVA**

N° SIRET : 507 926 830 000 21 - APE 85517

ET :

NOM -----

PRENOM -----

N° tél. -----

Adresse -----

Mail -----

POUR :

La formation de professeur de Yoga et d'approfondissement du Yoga Intégral

LIEU :**A L'ECOLE DE YOGA INTEGRAL SATTVA**

8 RUE DU GRAND CHAMP – THEIX

63122 St GENES CHAMPANELLE

PROGRAMME : *(sous réserve de modifications)*

Cycle 2025-26	Thèmes des journées Théorico-pratiques
20-21 septembre 2025 11-12 Octobre 2025 15-16 Novembre 2025 13-14 Décembre 2025 24-25 Janvier 2026 21-22 mars 2026 18-19 avril 2026 23-24 mai 2026	YOGĀSANA : ajustements posturaux & progression YOGĀ SUTRA : Etude de Sloka-s essentiels pour avancer PRĀNA-THERAPIE : Rééquilibrage par le souffle et les mudras MANTRA-THERAPIE : Protection du mental par les sons de guérison ĀSANA & souffles appliqués : savoir respirer dans les postures PRĀNAYĀMA & MOUVEMENTS : Mobilisations du corps avec les souffles DHRISTHI dans les postures : points de concentration sur les centres Postures délicates : Conduite & enseignement de postures originales
17 au 21 août 2026	Stage d'été : Immersion Yoga intégral – Intégration philosophique

HORAIRES :

9H-12H30 et 13h30-17h (*le samedi*) & 8H-12H et 13h-16h (*le dimanche*)

ELEMENTS PEDAGOGIQUES :

La pédagogie utilisée alterne entre la pratique et la théorie.

Formation assurée en **présentiel** ou **distanciel**

[SAUF CAS MAJEUR, NECESSITE D'ETRE PRESENT SUR PLACE AU MOINS 4 FOIS DANS L'ANNEE]

Le stagiaire bénéficie :

- De livrets pédagogiques en Yoga et en Ayurveda
- Des documents pédagogiques complémentaires des cours
- Des enseignements et des cours pratiques

Une bibliographie sera à étudier et des pratiques seront à réaliser chez soi.

Une feuille de présence atteste de l'assiduité de chaque participant.

DISPOSITIONS FINANCIERES :

Le montant de l'action de formation pour 2025-26 est de :
2000 € l'année (TTC)

MODALITES DE PAIEMENT :

- PAIEMENT EN 1 FOIS : un chèque de 2000 €
- PAIEMENT EN 10 FOIS : 10 chèques de 200 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 4 FOIS : 4 chèques de 500 € à établir maintenant

- VIREMENT : MONTANT de ... €



CHOIX de certains stages (*récupération de week-end* ou *formation complémentaire*) :

- PAIEMENT EN ... FOIS : ... chèque(s) de 200 € à établir maintenant pour le(s) stage(s) suivant(s) :

Les chèques seront encaissés le 05 du mois - à partir du mois de Juin 2025
(NE PAS DATER LES CHEQUES - MERCI)

*La présente convention peut être dénoncée, par l'une ou l'autre des parties signataires, par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois. **Pas de remboursement pour absence non justifiée.***

Fait à ... , en deux exemplaires, le ...

Philippe FRADIN



Ecole de Yoga Sattva
8 RUE DU GRAND CHAMP -THEIX
63122 ST GENES CHAMPANELLE
N° Siret : 507 926 830 000 21

Pour le stagiaire,

Phrase manuscrite, lu et approuvé,
Bon pour engagement,

Signature,